

Genève, le 15 janvier 2010

A la Coprésidence Assemblée constituante

Mesdames les Coprésidentes, Messieurs les Coprésidents,

Suite à l'audition publique du 8 septembre 2009 et de la séance plénière du 22 septembre 2009, les membres de la Commission thématique 4 souhaitent vous exprimer une certaine inquiétude et leur impatience quant à la conduite de la Constituante qui est à l'aube de son premier anniversaire :

- 1. L'audition publique du 8 septembre dernier avait été minutieusement préparée par la CT 4 et a tenu ses promesses sur le fond et dans son ambition d'échanger avec le public. Par contre, elle n'a eu aucun retentissement médiatique alors qu'elle était une première occasion de présenter la substance de nos travaux. Nous savons que les médias conservent toute liberté pour relayer les événements qui leur sont présentés, mais l'absence d'appui de la part du bureau et du secrétariat général dans la communication de cet événement ne les a pas permis de mesurer l'importance de cette manifestation.
- Nous nous inquiétons du retard pris dans l'élaboration et la mise en œuvre du volet
 « démarche participative » du concept de communication. Nous souhaitons que les
 Constituant-e-s puissent être dûment informés à ce sujet au plus tard lors de la Plénière du
 15 octobre.
- 3. La Plénière du 22 septembre a permis, pour la première fois, un véritable débat de fond. En cela, nous estimons qu'elle a été un succès et a contribué positivement à la formation de l'opinion des Constituants et à la poursuite des travaux de la CT 1. Cependant, malgré l'engagement et le courage de la Présidente de séance, la conduite des débats a démontré des insuffisances dans la préparation de cette session et un manque de collaboration au sein de la coprésidence durant ladite session. En vue de la présentation du rapport préliminaire de la commission 4, nous formulons le vœu que la Coprésidence et le Bureau fassent une analyse critique de cette Plénière et puissent en tirer les leçons qui s'imposent pour garantir la tenue d'un débat de qualité.

Ces quelques lignes, qui vous sont adressées dans un esprit constructif, montrent notre souci de garantir à nos travaux une plus grande efficacité et une meilleure visibilité auprès de la population. Nous saisissons l'occasion de cette missive pour réitérer à la coprésidence notre gratitude pour son

engagement que nous savons généreux en temps et énergie. Nous vous remercions de prendre connaissance de cette lettre avec toute l'attention voulue et de nous informer des conclusions que vous souhaiter en tirer. Nous restons bien évidemment à votre disposition pour répondre aux questions que pourraient susciter les lignes qui précèdent.

Avec nos meilleures salutations

Au nom des membres de la Commission 4

Carine Bachmann

Présidente de la Commission 4